

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-459

présenté par
M. Buchou, M. Marion, M. Seo, Mme Klinkert, Mme Panonacle, M. Ott, M. Berville, M. Falorni,
M. Mazars, Mme Violland, M. Frébault et Mme Saint-Paul

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	153 000 000	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
TOTAUX	153 000 000	0
SOLDE	153 000 000	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	153 000 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
TOTAUX	0	153 000 000
SOLDE	-153 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter les crédits du programme 380 en faveur de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« Fonds vert ») a été déployé en France depuis 2023. Deux milliards d'euros ont été mobilisés en 2023 pour soutenir 14 milliards d'euros de projets concrets favorisant la performance énergétique, l'adaptation au changement climatique et l'adaptation au cadre de vie. Au total, 17 000 projets ont sollicité une aide du Fonds vert en 2023, ce qui a mis en évidence la volonté et la créativité des acteurs locaux.

S'agissant des actions relatives à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, 153 millions d'euros ont été attribués en 2023 pour soutenir 1051 projets portés par 552 collectivités et acteurs locaux, avec un impact attendu important en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes et le renforcement du réseau d'aires protégées.

Cet amendement vise à reconduire les 153 millions d'euros dédiée à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, pour l'année 2025.

Afin d'assurer sa recevabilité financière, cet amendement de crédits abonde en autorisations d'engagement et en crédits de paiement le programme 380 « Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires » à hauteur de 153 000 000 euros, et diminue à due concurrence les crédits inscrits dans l'action 41 du programme 203 « Infrastructures et services de transports ».